

qui [redacted] présenté le plus vif intérêt, a été omis malheureusement [redacted] d'une collection des bois qui croissent dans cette possession, [redacted] vent être utilisés soit pour la construction, soit pour l'ébénisterie. Une telle collection était attendue avec intérêt par le commerce de bois à Paris, et c'est avec un réel désappointement qu'il a appris que notre colonie n'avait envoyé que trois paquets en espèces communes. La Guyane française a perdu par là un moyen de populariser ses bois et d'attirer des entreprises d'exploitation. L'administration de la Guyane anglaise, mieux inspirée, a exposé une collection de bois qui paraît complète, et de plus en a fait une nomenclature très-claire et très-intéressante qui lui a mérité l'approbation du jury et de la commission impériale. (Voir le *Moniteur* du 2 août.)

On n'a rien à dire, quant à présent, de l'exposition des produits obtenus par la culture, si ce n'est qu'à l'exception des sucres et des cafés, les quantités envoyées ont été insuffisantes ; des échantillons de coton expédiés de la Guadeloupe et de la Guyane ne sont pourtant pas compris dans cette observation. Ils sont généralement d'une belle qualité et en quantité suffisante. Le jury tiendra sans doute compte aux exposants de leurs efforts. Il est fâcheux qu'un seul envoi de coton, et en très-petite quantité, soit parvenu de la Martinique, car la beauté des spécimens fournis par M. Thoré a été distinguée au milieu des autres produits de la même espèce, et prouve que la colonie pourrait augmenter notablement les ressources de son sol par la culture de ce produit. L'échantillon de coton exposé par un habitant de la Réunion avait des proportions si faibles qu'il n'a pu commander l'attention.

A part quelques spécimens de tabacs provenant de la Martinique, de la Réunion et de Tahiti, cette branche de produits coloniaux, qui pourrait devenir si importante, n'est pas représentée à l'Exposition coloniale. Rien n'indique d'ailleurs si les cigares sont fabriqués avec des feuilles du crû ou avec des feuilles provenant de l'importation. Les graines d'arachides expédiées du Sénégal ont été reconnues d'une qualité supérieure. Mais elles étaient malheureusement en trop petite quantité pour attirer l'attention sur ce produit si intéressant ; ce n'est pas seulement quelques graines dans un bocal qu'il aurait fallu faire parvenir, il aurait été bon d'en faire parvenir une quantité assez notable pour donner, à ceux qui l'ignorent, l'idée de l'importance du commerce auquel ce produit donne lieu et des développements qu'il peut prendre. On en dira autant de la gomme du Sénégal qui, choisie avec soin, a paru généralement très-remarquable, mais qui, par sa petite quantité, n'offre pas aux yeux un aspect assez *marchand*.

Quant au Gabon, l'avis récemment parvenu du naufrage du navire *le Schems*, chargé d'objets expédiés de ce comptoir pour l'Exposition universelle, explique pourquoi l'envoi de cet Établissement est si peu nombreux et varié. Il n'y a aucun échantillon du fruit et du produit oléagineux du palmier. Ainsi l'industrie la plus active et la plus florissante de la côte d'Afrique n'est représentée ni pour le Gabon ni pour Grand-Bassam. Les dents d'éléphant envoyées du Gabon et du Sénégal sont, en revanche, fort remarquables.